



## Panneaux photovoltaïques (tendances éco habitat)+ credit sofemo

Par **laure1405**, le **10/10/2014** à **18:16**

Bonjour à tous et à toutes,

Nous avons été démarché en 2012 pour faire installer des panneaux photovoltaïques .  
Cependant le commercial nous a assuré que les panneaux produiraient suffisamment pour payer l'emprunt sauf que c'est loin d'être la vérité et que nous avons plus de 2000 € à déboursé de notre poche par an.

De plus, sur le devis il était inscrit que nous aurions 24 panneaux photovoltaïques, sur le bon de commande c'est marqué 14 et sur le toit nous en avons 15.

Nous avons donc attaqué en justice sofemo et tendances eco habitat (qui a été liquidé), l'avocat vient de nous annoncer après plus d'un an qu'il a notre dossier que nous avons très peu de chances de gagner.

Nous ne savons plus quoi faire , ni vers qui se tourner car nous sommes comme beaucoup d'entre vous, dans une situation financière extrêmement difficile.

Si quelqu'un a des conseils ou des directives à nous donner, nous sommes preneur .

Merci beaucoup

Bonne soirée

Cordialement

Par **louison123**, le **10/10/2014** à **18:27**

Si vous avez payé pour le nombre de panneaux installés, je ne vois pas ce que vous pouvez reprocher.

Concernant la performance énergétique, l'avocat a raison, il ne peut y avoir de norme car il est impossible de mesurer, par exemple le degré de confort peut varier de 16 ou 25 ° suivant si on est frileux ou pas....

Par **laure1405**, le **10/10/2014** à **18:48**

nous avons payé pour 24 panneaux et on se retrouve avec 15 panneaux.

Le raccordement a été payé de notre poche.